

GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE  
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Brussels, 29 June 1970

Speech by M. Jean Rey, President of the Commission of the  
European Communities, on the occasion of the signature of  
the preferential agreement between the Community and Israel

---

Mr. Minister,  
Your Excellencies,  
Gentlemen,

The conclusion of this agreement is warmly welcomed by the  
Commission too.

I visited Israel as long ago as the end of 1963, to complete  
the negotiation of the first, unambitious, agreement between Israel  
and the Community. In the talks I had with the then Prime Minister,  
M. Levi Eshkol, with the Deputy Prime Minister - who was none other  
than yourself - and with the Foreign Minister, Mme. Golda Meir, both  
parties to that first convention stated that it was only a beginning  
and that its scope would subsequently be broadened. Events did not  
immediately correspond with this expectation. But your endeavours,  
and ours, have now been rewarded.

The new agreement will be a milestone in the search for prag-  
matic solutions calculated to provide a partial answer for some of  
your problems and to open up broader prospects within the context of  
a Mediterranean equilibrium, which the Community has recently taken  
as its objective.

Events have proved that the Community has assumed considerable  
responsibilities merely by existing and being the largest supplier  
and outlet in the world. The successive approaches made to it have  
caused it to realize this and to deduce that co-operation relation-  
ships must be established with virtually all countries around the  
Mediterranean.

The new agreement, as it stands, is substantial at any rate.  
We trust that it will enable Israel to step up her development drive,  
attract the investments she needs, and expand her outlets.

.../...

Our horizon is broader than this, however. The ultimate aim, in fact, is to be in a position to create, in an area of great dissension, a climate favourable to a co-operation wide open to all and capable of inspiring in the Governments concerned a will to re-establish the Mediterranean region as a unit of civilization, prosperity and peace.

Accordingly, anything which could make for a relaxation of tension would be considered by us as auspicious. Let us cherish the hope that in the near future matters will take a turn for the better, more in line with the general interest.

Our eyes are thus turned to the future, Mr. Minister. This is why I shall voice the wish that our agreement may constitute, if not the keystone of all our relations with the Near East countries, at least one of the first, modest foundation-stones of a bigger and more ambitious edifice satisfying the aspirations of all men of good will.

PP/500/70-E



GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE  
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE  
Bruxelles, le 29 juin 1970

Discours de M. Jean REY, Président de la Commission des Communautés européennes, prononcé à l'occasion de la signature de l'accord préférentiel entre la Communauté et Israël

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs,

La Commission, elle aussi, se réjouit beaucoup de la conclusion du présent accord.

C'est déjà à la fin de l'année 1963 que je m'étais rendu en Israël pour conclure la négociation du premier et modeste accord entre Israël et la Communauté. Lors des conversations que j'ai eues avec le Premier ministre de l'époque, M. LEVI-ESKOL, avec le Vice Premier-Ministre qui n'était autre que vous-même et avec le Ministre des affaires étrangères, Madame Golda MEIR, il avait été déclaré de part et d'autre que cette première convention n'était qu'un début et qu'elle devait être développée par la suite. Les événements n'avaient pas tout de suite répondu à cette attente. Voici que vos efforts et les nôtres sont actuellement récompensés.

Le présent accord représentera une étape significative dans la recherche de solutions pragmatiques susceptibles d'apporter une solution partielle à certains de vos problèmes et d'ouvrir des voies plus vastes dans le cadre d'un équilibre méditerranéen que la Communauté s'est récemment donné pour objectif.

Les faits ont prouvé que par l'importance même de son existence et de son rôle de principal fournisseur et de principal débouché, la Commission assumait des responsabilités considérables. Elle en a pris conscience au fur et à mesure des démarches dont elle a été l'objet, et d'en tirer la conclusion de la nécessité d'établir des rapports de coopération avec pratiquement presque tous les pays de la Méditerranée.

Tel qu'il se présente, le présent accord comporte de toute façon un contenu substantiel et nous avons l'espoir qu'il permettra à Israël d'accentuer son effort de développement, d'attirer les investissements qui lui sont nécessaires, et de développer ses débouchés.

Notre horizon est cependant plus vaste. Il s'agirait en effet d'être un jour à même de créer, dans une région très divisée, un climat propice à une action de coopération, largement ouverte à tous, et qui soit susceptible d'inspirer aux divers gouvernements intéressés la volonté de redonner à la Méditerranée sa signification d'unité de civilisation, de prospérité et de paix. C'est pourquoi tout ce qui pourrait contribuer à la détente serait considéré par nous comme étant de bon augure et gardons-nous l'espoir de voir un jour prochain l'établissement d'une situation mieux conforme à l'intérêt général.

Nos yeux sont donc tournés vers l'avenir, Monsieur le Ministre et c'est pourquoi je formulerai le vœu que notre accord puisse constituer, sinon la clef de voûte de l'ensemble de nos relations avec les pays du Proche Orient, du moins l'une des premières et modestes fondations d'un édifice plus vaste et plus ambitieux répondant aux aspirations de tous les hommes de bonne volonté.